

ASSEMBLEE GENERALE DE L'HARMONIE DU COTEAU

Sont présents : le président Ludovic Rambaud, le chef d'orchestre Jocelyn Guichon, le trésorier Romain Dorothé, la secrétaire adjointe Apolline Degoutte, et le représentant du Maire Monsieur Bernard.

L'assemblée générale commence par un récapitulatif de l'année précédente par le président :
une année réussie, avec de nombreux et agréables moments musicaux et humains.

Il remercie la présence du représentant du maire et laisse la parole à la secrétaire adjointe pour le bilan moral de l'année :

BILAN MORAL :

Une belle année, avec une ambiance sympathique et une motivation certaine de la part des musiciens, des concerts agréables et une complicité, une entraide entre les musiciens, telle qu'à chaque concert, l'efficacité d'installation est de mise.

Cette année a été marquée par l'arrivée de Romain SAEZ au saxophone, d'Adrien HERMANN au pupitre de trompette, de Jérôme SUBTIL au clavier, et par le retour d'Alexandre au pupitre de trompette également.

En général, l'effectif de l'harmonie a néanmoins baissé, puisqu'on a compté de nombreux départs... Qui seront encore d'actualité en ce début d'année. A noter également, les nombreuses absences aux répétitions, parfois non justifiées ! C'est un point à améliorer pour cette année !

Au niveau musical, la thématique de cette année a été le Détournement, que nous avons pu mettre en pratique lors du concert de printemps du 23 avril !

- ➔ Il y a eu en tout 10 concerts, c'est moins que l'année précédente, mais c'est tout aussi bien puisque de nombreux musiciens venaient d'entrer dans l'orchestre et qu'il faut toujours un certain temps pour une bonne adaptation ; chacun a donc pu évoluer à son rythme et le résultat était à la fin de l'année très visible, notamment au niveau du pupitre de trompette, qui a fait un très bel effort !
- ➔ Le premier concert a été celui du Salon de la gastronomie le 21 novembre 2010, où l'harmonie se présente au public dans un autre cadre que dans celui d'un véritable concert, et où donc les conditions de représentations sont plus délicates ; mais cet instant reste important, car l'harmonie doit aller au-devant de son public pour se faire connaître davantage. Les conditions difficiles doivent donc être acceptées, surtout que ce moment musical, qui a lieu désormais au Scarabée, est tout de même dans un cadre beaucoup plus agréable qu'à l'époque où il avait lieu à la Halle Pierre de Coubertin !
- ➔ Ont ensuite eu lieu les cérémonies habituelles des 1er et 11 novembre, puis le 8 mai pour l'ensemble de l'orchestre, et les cérémonies où seules les trompettes, accompagnées tout de même par les percussions, ont joué : les 19 mars et 18 juin.

- Puis ce fut le concert de la sainte Cécile, le 29 janvier, accompagné de sa célèbre soirée des musiciens, avec ses animations et (quelques) déguisements.
- Le Concert de Printemps, le 23 avril, fut notre moment fort de l'année puisque le concert du 5 juin a été annulé : le public a été présent et c'est avec plaisir que nous avons pu accueillir en première partie les musiciens du Big Band de Roanne. Une réussite !
- Le concert de la fête de la musique, où de petits problèmes logistiques ont été rencontrés (à cause de la pluie !) Et où les conditions de représentation, du fait de ce changement de programme de dernières minutes, furent très difficiles.
- Les représentations extérieures ont été assurée par la Banda de l'harmonie : de nombreuses propositions avaient été émises mais de certaines ont dû être annulées (Chirassimont, le 22 mai, Faubourg Mulsant, le 2 juillet). La banda a néanmoins pu assurer le concert en vue des classes à Saint Vincent de Boisset le 4 septembre!

D'un point de vue social, cette année est également une grande réussite, puisque les nouveaux musiciens se sont intégrés avec succès, et que le weekend de fin d'année chez Yves (pupitre de trompette) a été une très grande réussite, puisqu'il a réuni petits et grands, jeunes et moins jeunes dans un cadre idyllique (Piscine ! Soleil ! Campagne !) Et où nous avons tous été choyés gustativement et socialement parlant. Un moment de grande convivialité, qui a clôt l'année de la plus belle des manières. Il faut toutefois préciser qu'en milieu d'année les relations au sein de l'orchestre avaient été plus difficiles ; une période délicate, qui a néanmoins fini par s'arranger sans pénaliser fortement l'orchestre.

Nous avons tous été peiné de savoir que nous ne pouvions accueillir l'harmonie d'Espalion, en retour du voyage de 2010 de notre harmonie, mais nous relancerons cette proposition, dans le but de clore ce bel échange!

BILAN FINANCIER :

Une année positive puisque sur le bilan financier de l'année en générale, nous avons 899.07€ de recettes ! Plus spécifiquement, nous avons reçu 2 855.00€ de subventions (de la part de la Mairie du Coteau, du Comité des fêtes du Coteau, de la Mairie de Perreux et de la Mairie de Parigny), 355.00€ de cotisations, 1 219.80€ de bénéfices lors du concert de printemps, 300.00€ pour la représentation banda à St Vincent de Boisset, et 5.12€ d'intérêts pour notre compte épargne. En dépenses, il y a eu le concert de la Sainte Cécile, 433.78 €, les arrangements et partitions commandés pour 490.00 €, l'achat de matériel, à 1 962.22€ (soubassophone, tampons de clarinettes, et anches saxophones et clarinettes) 396.35€ pour l'assurance, 50.00€ pour la cotisation de la fédération musicale, 339.01€ pour le weekend de fin d'année chez Yves, et 164.49€ pour des achats divers (assemblée générale, timbres, hébergement du site internet, frais de banque, cadeau de naissance..)

Et donc, une recette finale de 899.07€, avec un très bon concert de Printemps !

PROJETS MUSICAUX :

Jocelyn propose d'adapter, comme l'année précédente, le programme au niveau de l'orchestre, qui, après le départ de nombreux musiciens qui étaient longtemps restés à l'harmonie, et l'arrivée de nouveaux musiciens, a baissé, et c'est bien normal !

Le chef d'orchestre a donc imaginé travailler autour des musiques orientales, un thème qui a plu à l'assemblée, et qui sera développé au fur et à mesure de l'année, même si Jocelyn a promis un retour rapide des partitions pour que les musiciens puissent travailler plus tôt et être plus à l'aise !

- ➔ [Ludovic a ensuite exposé les différents problèmes qui se posent à l'orchestre cette année](#), notamment au niveau des départs de l'harmonie : départs qui ont trait à des postes important dans l'orchestre, puisque Maximin (qui était le bassiste) et Clément (le batteur) souhaitent quitter l'orchestre. C'est donc la section rythmique qui est atteinte : leur départ est cependant très justifiable : ils ont activement participé à la vie de l'harmonie, de par leur position au sein du bureau (Clément à la communication et Maximin responsable technique) et leur soutien constant, notamment d'un point de vue logistique (ils ont toujours été présents.) Après un certain nombre d'années, ils souhaitent participer à d'autres projets musicaux, surtout qu'ils n'habitent plus à Roanne et doivent faire le déplacement chaque semaine. Jocelyn a néanmoins mis en place avec eux un compromis, lui permettant d'assurer la relève de ces postes sans trop pénaliser l'orchestre. Cependant de nombreux autres musiciens ont aussi annoncé leur volonté de quitter l'orchestre : c'est le cas d'Amandine, ancienne secrétaire, et de Ludovic, président de l'harmonie du coteau. Les éléments piliers de l'orchestre nous quittent donc et le bureau est fortement touché, lui qui avait déjà été marqué cette année par la démission de la Secrétaire Martine Col, qui ne pouvait plus assurer son statut (qu'elle a, il faut le souligner, très bien tenu durant la période où elle a été en fonction.)
- ➔ L'autre problème qui se présente est le manque de nouveaux musiciens au sein de l'harmonie du Coteau ; en effet, depuis un certain nombre d'année, les nouveaux arrivants sont (surtout !) d'anciens musiciens, venant de différents horizons. Cependant, nous n'enregistrons plus aucune arrivée de musiciens venant du Siemar : le renouvellement est faible, et l'orchestre en pâti vraiment. Jocelyn nous a donc exposé le système mis en place à la suite de sa demande, qui consiste à organiser des soirs de répétitions de « rencontre » avec de jeunes musiciens du Siemar qui cherchent un ensemble.
- ➔ Enfin, le local que la mairie avait mis à disposition de l'harmonie au sein de l'école de musique, et le local de l'abattoir nous ont été retirés, se pose donc le problème du rangement du matériel, qui est à présent amassé dans notre salle.

Le représentant du Maire, Monsieur Bernard nous assure de son soutien dans la mesure du possible et prend acte des problèmes que rencontre l'harmonie. Il nous remercie par ailleurs et rappelle que notre orchestre est un point fort du paysage culturel Costellois.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Ce fut un moment délicat, puisque la plupart des musiciens qui quittent l'orchestre font partie du bureau : il s'agit d'Amandine CHOLLET (intendance) de Sandrine PICHON (idem) de Ludovic RAMBAUD (président de l'association) de Clément COSTE (responsable de la communication), de Romane PICHON (trésorière adjointe) et d'Amélie TOURNAIRE (responsable logistique) . Nous les remercions pour leur dévouement.

Romain Dorothé (Trésorier) a aussi annoncé sa volonté de quitter son poste en vue d'un poste à charge moins lourde. Il en va de même pour Apolline Degoutte (secrétaire adjointe) qui avait dû reprendre le poste de secrétaire, et qui ne se sent pas d'assumer pleinement cette fonction.

Se sont présentés au bureau :

Thibaut HUNCKLER, Jérôme SUBTIL et Catherine SEUILLET.

Après délibération, le bureau a pu proposer aux musiciens la liste suivante :

- Président : ? (tenu très provisoirement par Ludovic Rambaud)
- Secrétaire : Jérôme Subtil
- Secrétaire adjointe : Apolline Degoutte
- Intendant : Thibaut Hunckler
- Trésorière : Catherine Seulliet
- Trésorier adjoint : Romain Dorothé
- Responsable communication : Pierre Dupuy (anciennement adjoint à la communication)

La proposition a été acceptée par l'assemblée.

Nous avons fini cette assemblée générale par un verre de L'amitié.